



Ce document ne peut en aucun cas remplacer un permis de construire ou un plan d'exécution.
Il ne sert qu'à informer l'éleveur quant à la situation des bâtiments dans leur environnement.
Ce document reste donc exclusivement un avant projet propriété de la Chambre d'Agriculture de la Marne, il ne peut être communiqué à des tiers sans son autorisation.

EARL TRIQUENOT À SAINTE-MARIE-A-PY

Plan de circulation

ÉCHELLE 1:2500

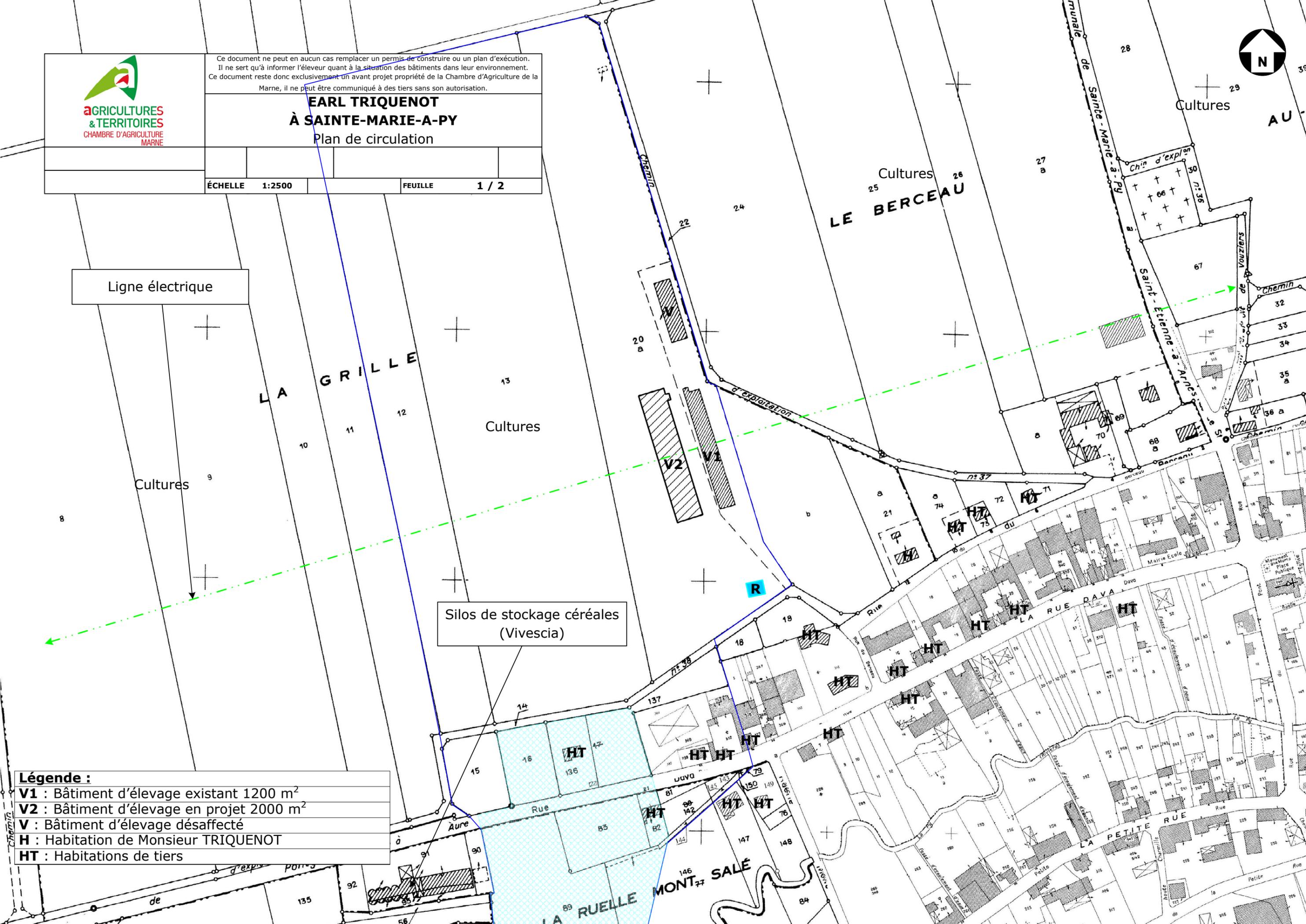
FEUILLE 1 / 2



Ligne électrique

Silos de stockage céréales
(Vivescia)

- Légende :**
- V1** : Bâtiment d'élevage existant 1200 m²
 - V2** : Bâtiment d'élevage en projet 2000 m²
 - V** : Bâtiment d'élevage désaffecté
 - H** : Habitation de Monsieur TRIQUENOT
 - HT** : Habitations de tiers





Ce document ne peut en aucun cas remplacer un permis de construire ou un plan d'exécution.
Il ne sert qu'à informer l'éleveur quant à la situation des bâtiments dans leur environnement.
Ce document reste donc exclusivement un avant projet propriété de la Chambre d'Agriculture de la Marne, il ne peut être communiqué à des tiers sans son autorisation.

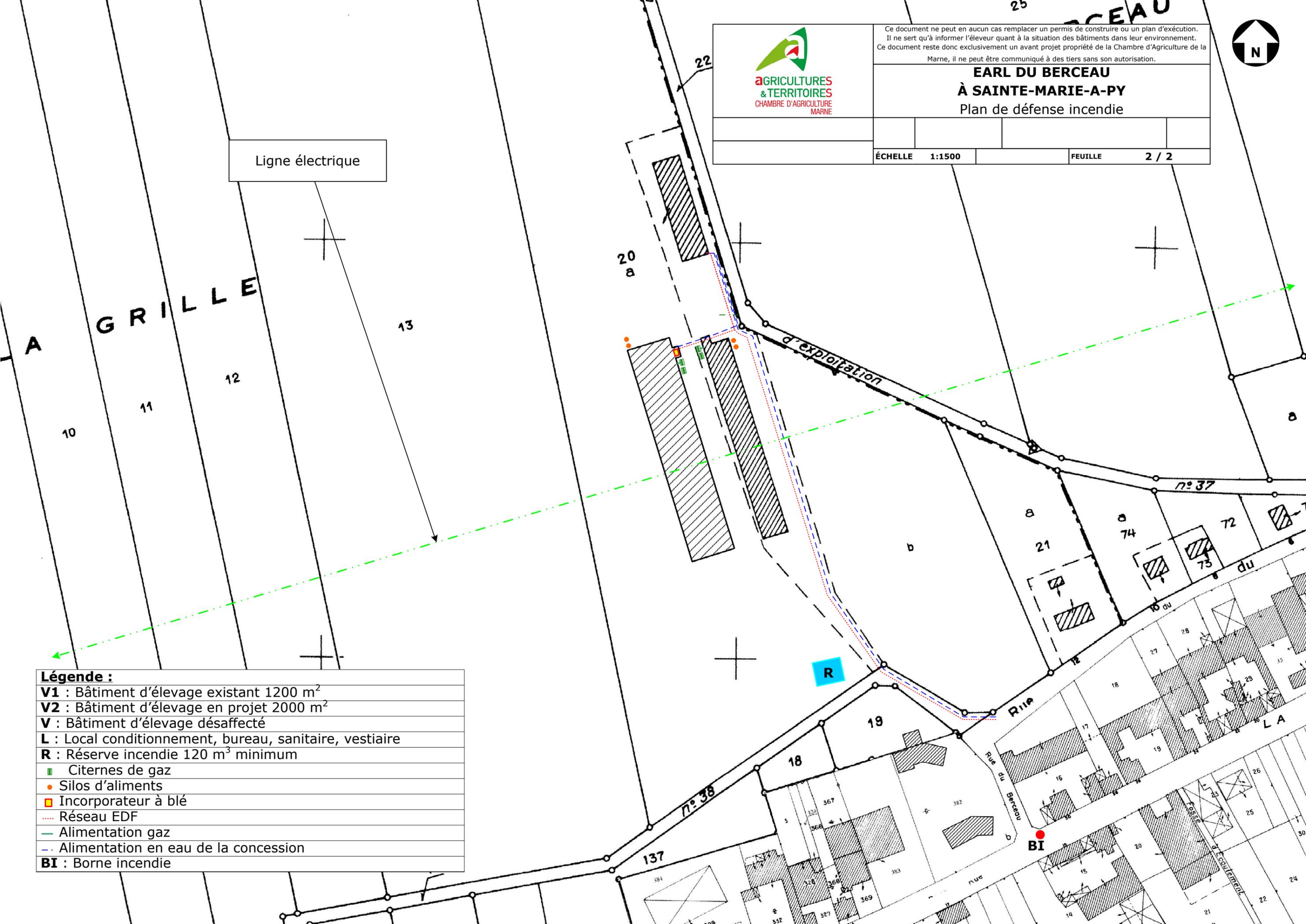
EARL DU BERCEAU À SAINTE-MARIE-A-PY Plan de défense incendie

ÉCHELLE 1:1500

FEUILLE 2 / 2



Ligne électrique



| Légende : | |
|-----------|---|
| V1 | Bâtiment d'élevage existant 1200 m ² |
| V2 | Bâtiment d'élevage en projet 2000 m ² |
| V | Bâtiment d'élevage désaffecté |
| L | Local conditionnement, bureau, sanitaire, vestiaire |
| R | Réserve incendie 120 m ³ minimum |
| | Citernes de gaz |
| | Silos d'aliments |
| | Incorporateur à blé |
| | Réseau EDF |
| | Alimentation gaz |
| | Alimentation en eau de la concession |
| BI | Borne incendie |